

AIDE AUX EXPOSANTS

La Foire de Marseille éligible

La Foire internationale de Marseille bénéficie du dispositif d'aide à la participation des foires et salons 2022 (décret 2022-370 du 16 mars). L'appui financier pourra prendre en charge 50 % des coûts admissibles dans la limite de 12 500 € par exposant. Pour en bénéficier, il faut être un nouvel exposant ; ne pas avoir participé à la foire en 2021 ; être une PME (- de 250 salariés, CA annuel de moins de 50 M€ ou bilan annuel n'excédant pas 43 M€). Les exposants étrangers peuvent en bénéficier s'ils disposent d'un établissement ou d'une succursale en France. L'enveloppe de 1,3 M€ allouée à la Foire de Marseille doit soutenir plus d'une centaine de primo-exposants. → Demandes sur la plateforme CCI France.

LE CHIFFRE

59

C'est le pourcentage des Français qui pensent que les femmes sont aussi douées que les hommes pour travailler dans la tech, et pourtant 58 % avouent qu'ils n'inciteraient pas leur fille à s'orienter vers un métier du numérique. Bizarre cette ambivalence alors que le secteur a besoin, plus que jamais, de bras.

EXPERTS COMPTABLES

SBA Compta grandit dans le Sud-Est

La fintech parisienne qui, depuis 2011, se développe autour de l'expertise comptable digitale pour accompagner sa clientèle d'entreprises sous la houlette de François Mihelic, vient de se porter acquéreur d'un pôle dirigé par l'expert-comptable Thomas Pinault et dont le portefeuille est composé des sociétés Sophec (Saint-Maximin la Sainte Baume), Sodexpert (Brignoles), Ecce (Paris) et Marine Audit (Paris). Avec ces acquisitions, SBA Compta se renforce donc dans le Sud-Est. Sophec et Sodexpert réunissent trois bureaux d'expertise comptable dans les Bouches-du-Rhône et le Var et emploient 30 collaborateurs. Les deux suivent plus de 600 clients.



INTERNATIONAL

VirtualExpo partenaire du commerce japonais



L'essentiel de l'effectif de VirtualExpo est à Marseille. L'entreprise est présente en Tunisie et en Chine. /PHOTO DR

VirtualExpo group, une entreprise marseillaise fondée en 1998 par Corentin Thiercelin, est plus que jamais la vitrine sur le monde pour clients et fabricants. Avec ces six plateformes dédiées à l'aéronautique (AeroExpo), à l'agriculture et à l'élevage (AgriExpo), à l'architecture et au design (ArchiExpo), à l'industrie (DirectIndustry) qui fut la première approche en 2000, à l'équipement médical (MedicalExpo qui fête ses dix ans) et enfin au tourisme et au maritime (NauticExpo), elle est devenue le leader français des salons digitaux. Toutes les marketplaces ont en commun le souci de faire connaître les produits en réponse aux besoins des acquéreurs, comme le feraient des catalogues, mais avec la force du digital et sans frontière. Une performance rendue possible grâce à une équipe de plus de 200 personnes représentant 25 nationalités, au service d'une activité B2B pour 55 % européenne, mais pour 16 % issue d'Amérique latine, pour 10 % des États-Unis et pour 12 % d'Asie. C'est d'ailleurs parce que VirtualExpo qui, depuis 2020, collabore avec le Jetro - l'organisation gouvernementale japonaise du commerce extérieur - lui a donné pleinement satisfaction au travers d'un pavillon japonais digital, que celle-ci vient de lui renouveler sa confiance jusqu'en février 2023. À ce jour, 97 entreprises japonaises présentent en effet plus d'un millier de produits sur ce pavillon.

J.-L.C.

ÉCHOS D'ÉCO

INDUSTRIE 4.0

Edge Technologies décroche 680 000 € de financement

Installée à Gardanne et positionnée sur l'industrie 4.0, la start-up Edge Technologies annonce l'obtention d'une subvention de 680 000 € issue du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Un financement octroyé et validé par la Région SUD Provence Alpes-Côte d'Azur, responsable de la mise en œuvre du dispositif "React-EU" (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe). Créée en 2019 par Thomas Guillet, Edge Technologies conçoit et développe des capteurs dotés d'une intelligence artificielle embarquée et "plug and play" à destination des acteurs de l'industrie. Leur objectif ? Transformer les équipements industriels traditionnels (pipelines, vannes, pompes, moteurs...) en machines connectées pour diagnostiquer in-situ les anomalies et anticiper les éventuels risques à venir sur les installations.



Aujourd'hui, trois capteurs existent sous la gamme "Sensa.io. Compact et modulaire, chacun d'entre eux offre un monitoring précis et continu des machines, telle que la pression, la température ou encore la position des vannes. À terme, ce ne sont pas moins de dix nouveaux capteurs, qui verront le jour. Après plusieurs années de R & D, la deep tech amorce une nouvelle étape dans son développement : la commercialisation de son produit et la relocalisation de sa production en Provence

FRENCH TECH GREEN 20

Les candidatures pour la 2^e édition sont ouvertes

Comme Ombrea et Dual-Sun, rejoignez ce programme d'accompagnement dédié aux start-up de la greentech. Objectif du programme ? Faire émerger les nouveaux champions technologiques de la transition écologique. À la clé ? Un accompagnement spécifique et de la visibilité en lien avec le ministère de la Transition écologique. → Date limite : 6 mai. Inscription : https://lafrenchtech-aximarseille.fr/rappele_candidatures/french-tech-green-20-postulez-pour-rejoindre-la-deuxieme-edition/

La métallurgie revoit sa convention collective

FO métaux, en réunion régionale aujourd'hui, a signé le document qui rajeunit les règles du travail dans la branche

Aujourd'hui les syndicalistes FO métaux de la région seront rassemblés sur le complexe sportif d'Airbus hélicoptères dans le cadre des neuf réunions régionales, organisées par la fédération pour s'approprier les évolutions de la nouvelle convention collective nationale, signée le 7 février dernier par trois des organisations représentatives de la branche (FO, CFDT, CFE-CGC) sur quatre, la CGT ayant rejeté le texte. "Nous avons pourtant négocié pendant 5 ans avec l'UIMM afin de rédiger une convention unique de 228 pages contre 7000 pages auparavant", expliquait hier lors d'une conférence de presse dans les locaux de l'Union départementale FO des Bouches-du-Rhône Frédéric Homez, secrétaire général de la fédération métallurgie FO.



Frédéric Homez entouré de David Thomey et Gérard Cianarella. /PH. M.-C.B.

REPÈRES

À l'instar du groupe Airbus où les syndicats ont obtenu une augmentation de salaires de 6,8 % sur deux ans, les NAO se passent plutôt bien dans la branche, excepté chez Thales

avait pas, par exemple 40 000 salariés n'avaient aucune garantie en termes de protection sociale, comme le capital décès ou invalidité", ajoute Frédéric Homez pour qui

l'un des enjeux majeurs de cette nouvelle convention collective est de revoir le système de classification des métiers "pour permettre un meilleur déroulement de carrière." Car l'objectif est aussi de rendre les métiers de la métallurgie attractifs et les entreprises françaises compétitives dans une période assez complexe.

Depuis lundi, un décret du gouvernement permet en outre de prolonger au-delà de juin la possibilité de signer des accords d'activité partielle de longue durée. "Et nous allons négocier cela pour la métallurgie". Dans la région, Gérard Cianarella, respon-

sable FO métaux des Bouches-du-Rhône, indique avoir obtenu de l'UIMM Alpes Méditerranée, la garantie de négocier un accord autonome. "Les négociations au national ont permis de tirer celles du territoire". Dans la sidérurgie, dont la convention faisait partie des meilleures parmi les 76 existantes auparavant, certaines dispositions spécifiques vont devoir être négociées, comme la prime de vacances ou celle de la Saint-Éloi. "Mais nous venons d'interrompre ces négociations pour s'occuper du pouvoir d'achat car il y avait urgence", précise David Thomey, de l'Union syndicale métallurgie et DS central d'Arcelor Mittal. 5 % de hausse du barème des indemnités kilométriques ont été accordés par le Gesim (Groupe des Entreprises Sidérurgiques et Métallurgiques), ainsi que 100 € de prime pouvoir d'achat en avril.

Marie-Cécile BÉRENGER

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Un trimestre de retour à la réalité

Avec presque 10 000 défaillances au premier trimestre, le nombre de procédures ouvertes par les tribunaux de commerce s'accroît de 34,6 % sur un an. "Ce n'est pas une déferlante, mais plutôt un dur retour à la réalité", commente Thierry Milon. Puis le directeur des études d'Altarea (le groupe est un spécialiste des informations sur les entreprises) d'expliquer qu'en 2020 et 2021, "moins de 61 000 procédures collectives ont été ouvertes contre 107 000 lors des deux années précédentes" et que "plus de 46 000 entreprises ont été sauvées de la défaillance durant la longue période Covid. Sans le fameux "quoi qu'il en coûte" gouvernemental, la crise sanitaire aurait pu provoquer bien plus de procédures. Au 1^{er} trimestre 2022 l'état de la crise sanitaire se desserre et les aides s'arrêtent. Un retour à une forme de normalité qui implique aussi une reprise des défaillances. La hausse s'amorce et elle est déjà très nette dans les secteurs qui comptent sur la reprise des habitudes de consommation



comme aller au restaurant ou chez le coiffeur. Aucun territoire n'est épargné". Pour autant, le niveau des défaillances reste en deçà des 14 000 de 2019.

2188 procédures de redressement judiciaire (+ 46,6 %) ont été ouvertes durant ce 1^{er} trimestre et les jugements de liquidation judiciaire (7564) ont bon-

di. Les petites entreprises et les secteurs du commerce, de la restauration et des services aux particuliers, étant les plus affectés.

En Paca, la restauration compte le plus grand nombre de défauts et la plus forte dégradation concerne le transport routier de marchandises.

Jean-Luc CROZEL

LA BOURSE

mardi 12 avril 2022

Prudence
Dans le sillage du repli des indices américains lundi, le CAC 40 a mal débuté la séance et a même perdu jusqu'à 1,99 %. Puis, il a commencé à rattraper ses pertes et s'est offert un bref passage en territoire positif avec l'inflation américaine. Hors alimentation et énergie, elle a progressé de 0,3 % en mars et de 6,5 % en rythme annuel, contre des attentes à respectivement 0,5 et 6,6 %, et reste à un niveau inquiétant.

CAC 40
6537,41 pts à - 0,28 %

Libellé	Dern. €	var. veille	var. 31/12
Air Liquide	162,1	- 1,18	+ 5,73
Airbus	104,66	+ 0,21	- 8,85
Alstom	20,72	+ 0,53	- 33,63
ArcelorMittal	29,28	+ 2,27	+ 4,03
Axa	26,775	+ 1,04	+ 2,25
BNP Paribas	48,71	- 0,07	- 19,85
Bouygues	31,02	- 0,55	- 1,49
Cap Gemini	189,95	+ 0,26	- 11,96
Carrefour	20,08	- 1,82	+ 24,68
Credit Agricole	9,917	- 0,91	- 20,98
Danone	51,93	- 0,75	- 4,87
Dassault Systemes	40,82	+ 0,65	- 21,97
Engie	11,448	- 0,63	- 12,03
EssilorLuxottica	161,35	- 1,16	- 13,83
Eurofins Scient.	96,18	- 2,32	- 11,60
Hermès Intl	1263	+ 0,84	- 11,11
Kenia	531,8	- 0,85	- 24,71
L'Oréal	361,85	- 0,77	- 13,26
Legrand	81,76	- 0,54	- 20,54
LVMH	630,9	+ 1,77	- 13,22
Michelin	117,9	+ 1,12	- 18,21
Orange	11,106	+ 0,07	+ 17,99
Pernod Ricard	197,15	- 1,67	- 6,78
Publicis Groupe	54,24	- 0,73	- 8,38
Renault	22,17	- 0,07	- 27,42
Safir	101,54	- 0,45	- 5,68
Saint-Gobain	52,08	+ 1,11	- 15,82
Sanofi	103,22	- 2,82	+ 16,53
Schneider Electric	141,86	- 0,80	- 17,74
Societe Generale	22,525	- 1,85	- 25,43
Stellantis NV	13,866	- 0,39	- 16,86
STMicroelectr.	34,75	- 0,34	- 19,88
Teleperformance	334,3	- 1,04	- 14,72
Thales	120,05	+ 1,57	+ 6,718
Totalenergies	46,425	- 0,43	+ 4,02
Unibail-Rovi	89,73	- 0,34	+ 13,16
Veolia Environ.	2,76	- 0,33	- 14,45
Vinci	90,91	+ 0,62	- 2,15
Vivendi Se	11,84	- 0,08	- 0,42
Worldline	35,26	- 1,43	- 28,06

Valeurs Regionales

Libellé	Dern. €	var. veille	var. 31/12
Aquila	5,8	-	- 9,38
Avenir Telecom	0,009	-	- 71,03
Catering Intl Seas	10,95	-	- 21,22
CRCAM Alpes Prov	//	-	- 2,11
Custom Solutions	726	-	- 18,97
Egide	1,224	- 2,24	- 14,41
F.I.E.B.M.	6,8	+ 0,74	+ 46,55
F.I.E.B.M. PF	-	-	+ 3,35
High Co	5,64	- 0,70	+ 12,80
ID Logistic	315	-	- 14,29
Innate Pharma	2,844	- 1,46	- 36,06
MG international	12,2	+ 1,67	+ 3,39
Neocom Multimedia	-	-	- 12,55
Smtpc	29,8	+ 1,36	+ 9,56
TTI	-	-	- 10,96
Verimatrix	1,052	- 0,19	- 20,30

SICAV ET FCP

Libellé	Valeur Liquidative	Date de V.
Ecureuil Act Europe	18,53	08/04/22
Ecureuil Invest	79,29	09/12/21
Ecureuil Obli Euro T	266,89	08/04/22
Ecureuil Obli Euro C	73,56	08/04/22
Ecureuil Profil 75	59,77	08/04/22
Ecureuil Profil 90	52,14	08/04/22

LCL

Libellé	Dern. €	var. veille	var. 31/12
Etats-Unis USD	1,0854	1,0864	- 0,48
Royaume-Uni GBP	0,8328	0,8353	- 0,16
Japon JPY	136,915	136,425	+ 0,84
Suisse CHF	1,0094	1,0134	- 0,42

Changes

Libellé	Dern. €	var. veille	var. 31/12
Lingot	57800	-	57500
Napoléon	351,9	-	351
Pièce 20 Dollars	1929	-	1929
Pièce 10 Dollars	1070	-	1070
Pièce 50 Pesos	2229,75	-	2185
Souverain	436	-	435,8

Marché de l'or

Libellé	Dern. €	var. veille	var. 31/12
Totalenergies	46,425	- 0,43	+ 4,02
Unibail-Rovi	89,73	- 0,34	+ 13,16
Veolia Environ.	2,76	- 0,33	- 14,45
Vinci	90,91	+ 0,62	- 2,15
Vivendi Se	11,84	- 0,08	- 0,42
Worldline	35,26	- 1,43	- 28,06

Retrouvez toutes les valeurs de la bourse sur notre site internet www.laprovence.com, rubrique « Économie-Bourse ».

C.R.A.M.P
Depuis 1985 - Agréé Banque de France
Achat / Vente pièces or lingots
www.cramp.fr
7, rue Nazareth - AIX-EN-PROVENCE - 04 42 38 28 28
CCO, 54 Rue Paradis - MARSEILLE - 04 91 33 88 05

Formation

Devenir "agent tout risque"

Le Mastère Spécialisé (MS) "Expert en prévention des Risques et en gestion des Crises dans l'industrie" est un diplôme de niveau Bac +6 délivré par Mines Paris. La formation est dispensée à Sophia Antipolis dans les Alpes Maritimes. Ce MS vise à former des experts spécialisés dans la prévention des risques et la gestion des crises dans le secteur de l'industrie. La formation qui se déroule d'octobre à septembre, peut être à temps plein sur financement personnel, ou s'organiser en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise.

→ Pour candidater, il faut être inscrit en dernière année de Mastère ou d'École d'ingénieurs, ou être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5.
crr.mines-paristech.fr/fr/formation-fr/candidature-au-mastere-specialise-de-mines-paris-psi/



Formation (bis)

Recherche installateurs de panneaux photovoltaïques

Le marché du solaire est en pleine croissance mais la France manque d'installateurs qualifiés pour répondre à la demande. Afin d'y remédier, les sociétés DualSun, BAO Formation et ENGIE My Power ont mis en place une formation professionnalisante d'installateur de panneaux photovoltaïques inédite. La formation est à destination des demandeurs d'emploi. Les pré-requis sont le permis B, une appétence pour le bâtiment, la maîtrise des opérations de base ainsi que l'écriture et la lecture du français. La prochaine session qui débutera le 22 avril, est limitée aux résidents de la région SUD âgés entre 16 et 29 ans. 6 places sont encore à pourvoir.

→ Pour postuler : poseursdavenir.com



Chaque mercredi

Le pouvoir attractif des métiers du numérique

Elles bénéficient d'une image positive, offrent de belles possibilités de carrière, mais ces professions 3.0 comptent encore pas mal d'a priori auprès de la population française

Ce n'est pas nouveau. Si le domaine de la santé est, et restera, une mine d'emplois ces prochaines années, le numérique n'a rien à lui envier. Avec la digitalisation des entreprises et la percée du télétravail, les métiers du numérique sont largement sollicités. Une tendance qui devrait se poursuivre d'autant que le secteur doit faire face à un manque de personnes formées.

Une métier d'avenir mais un déficit de communication

Et force est de constater que les métiers du numérique bénéficient d'une forte attractivité dans la population française. Selon un récent sondage Odoxa pour Salesforce et BFM Business, six personnes interrogées sur dix seraient intéressées par une formation aux outils numériques (61%), la moitié d'entre elles aimeraient travailler ou se reconverter dans ce secteur (47%) et même un quart souhaiterait y créer leur propre entreprise.

Dans le top 5 des métiers qui les séduisent, on retrouve "créateur de contenus destinés aux sites web et réseaux sociaux



La génération des 18-24 ans reconnaît la qualité de l'enseignement accordée aux métiers du numérique.

d'une marque", "analyste de données", "web designer/concepteur de site web", "responsable cybersécurité" et enfin "responsable des réseaux sociaux", ce dernier étant cité par 56 % des 18-24 ans.

Côté image, l'activité fait à

l'évidence un carton. Pour la quasi-totalité de 1005 sondés, à savoir 92 % plus précisément, ce sont des métiers d'avenir (92%), offrant de bonnes opportunités professionnelles (89%) et bien rémunérés (78%), exercés par des personnes sérieuses (84%), passionnées d'innovation (80%) et intellectuelles (65%). En revanche, un bémol subsiste. Pour 89 % des personnes interrogées, ces métiers exigeraient des compétences techniques ou encore

(67%). Autres a priori : cet univers serait plus ouvert aux jeunes qu'aux seniors et serait plus adapté aux urbains qu'aux ruraux. Enfin, près d'un Français sur deux estime que toutes ces carrières sont difficiles d'accès et quelque 87 % considèrent qu'elles correspondent aux personnes à l'aise en anglais.

Bien moins nombreux, mais 54 % tout de même, regrettent que l'ensemble de la profession connaisse un déficit d'information. Et toujours selon Odoxa et son directeur conseil Erwan Les-trohan, les Français se montrent assez critiques concernant la formation aux outils et aux technologies numériques qu'ils ont reçue. Seuls 54 % des actifs se disent satisfaits de celle reçue dans leur entreprise.

De même, ils sont seulement 47 % à reconnaître la qualité de l'enseignement dans le cadre de leur parcours scolaire et universitaire. Leur jugement est en re-

ET AUSSI...

Si pour une écrasante majorité, "métiers d'avenir" ou encore "bien rémunérés" figurent parmi les atouts des professions 3.0, il est à noter que pour 72 % des personnes interrogées, il est possible de s'y reconverter à tout moment de sa carrière, quelles que soient les compétences initiales dont on dispose. On remarque aussi que 74 % des 18-24 ans, et 78 % des 25-34 ans sont d'accord avec l'affirmation : "Les métiers du numérique sont adaptés aux gens comme vous." Autre enseignement du sondage : 89 % pensent que dans les prochaines années, la maîtrise des outils numériques sera essentielle dans les métiers traditionnels et 74 % que la transformation digitale des entreprises va créer des opportunités professionnelles pour les personnes éloignées de l'emploi. Enfin, la quasi-totalité des Français (93%) jugent qu'ils maîtrisent bien les outils numériques au quotidien. Rassurant, non ?

vanche confronté à un fort "effet de génération": la satisfaction exprimée est de 72 % chez les 18-24 ans contre 34 % du côté des "quinquas" et plus.

Dans le même ordre d'idée, l'information sur les formations paraît insuffisante : 63 % des personnes intéressées par une reconversion ou une création d'entreprise dans le secteur déclarent mal les connaître. Et 91 % jugent que les entreprises doivent s'impliquer aux côtés des institutions publiques, des associations, des écoles et des organismes de formation pour réussir la montée en compétences des jeunes générations.



imposeraient de savoir coder et programmer

Éducation

Sur laprovence.com

Plus de bons plans, plus d'idées.

MOBILISÉS POUR VOUS INFORMER

ABONNEZ-VOUS

LaProvence.com

04 91 84 45 30

Du lundi au vendredi de 8h à 12h & de 13h à 16h30



OFFRE DÉCOUVERTE

100% NUMÉRIQUE

- ✓ Tous les articles en illimité
- ✓ Votre journal en ligne 7j/7 dès 6h sur tous vos écrans
- ✓ Réductions en ligne NOLIMIT La Provence**



1€

le premier mois*

**Offre réservée aux particuliers majeurs résidents en France métropolitaine et valable pour tout nouvel abonnement. 1€ le premier mois puis 11,90€/mois. Les offres NOLIMIT La Provence sont des offres exclusives en ligne. Elles vous permettent de profiter de remises immédiates sur vos dépenses courantes, vos loisirs et vos vacances dans plus de 200 enseignes partenaires proches de chez vous et partout en France.

LaProvence